



PROCÈS-VERBAL  
assemblée générale  
du Conseil central du Montréal métropolitain-CSN  
tenue le 5 octobre 2016,  
à la salle Marcel-Pepin,  
Centre Saint-Pierre, Montréal

*Luttes sociales,  
engagement central*

## PRÉSENCES

### Comité exécutif

Dominique Daigneault, présidente  
Suzanne Audette, 2<sup>e</sup> vice-présidente  
Charles Sainte-Marie, 1<sup>er</sup> vice-président  
Patrice Benoît, trésorier  
Manon Perron, secrétaire générale

### Conseil syndical

Annik Patriarca, condition féminine  
Ramatoulaye Diallo, immigration et relations ethnocult.  
Madeleine Ferland, éducation  
Michèle St-Denis, solidarité internationale  
Ariane Carmel-Pelosse, jeunes  
Richard Bousquet, environnement et dévelop. durable  
Kim Boyer, CASS  
Patrick St-Pierre, droit au travail

Dominique Daigneault et Manon Perron agissent respectivement comme présidente et secrétaire d'assemblée.

## 1. OUVERTURE

La présidente, Dominique Daigneault, débute par une minute de silence observée à la mémoire de celles et ceux qui sont morts en luttant pour la classe ouvrière.

En ouverture, la présidente présente une chronique syndicale régionale du mois. Elle débute en signalant les ententes intervenues dans plusieurs négociations de renouvellement de convention collective, notamment dans le secteur de l'hôtellerie : le Ritz Carlton, le Marriott Château Champlain, l'Hôtel Lord Berri, le Hilton Laval et le Quality Suites Pointe-Claire. Ces bonnes nouvelles sont assombries par le lockout de l'Hôtel Bonaventure alors que la mobilisation se poursuit dans plusieurs autres établissements. Cette 9<sup>e</sup> ronde de négociation coordonnée du secteur de l'hôtellerie n'est pas terminée.

Le rassemblement des Auxiliaires aux services de santé et sociaux (ASSS) a organisé une marche à Laval contre la privatisation des soins à domicile appuyée par la CSN et le conseil central.

Le vote de moyens de pression allant jusqu'à 24 heures de grève du STT d'IKEA pour refuser les reculs de l'employeur a également fait grand bruit.

Les actions de visibilité des syndicats du secteur municipal et des transports, la sortie médiatique de la CSN au sujet de la situation intenable dans les centres jeunesse, la manifestation au Forum des idées du PLQ, la manifestation des travailleuses des CPE

devant le ministère de la Famille ont marqué l'avant-plan de l'actualité politique pour dénoncer les conséquences des politiques d'austérité. Les conclusions du rapport de la Protectrice du citoyen, Raymonde Saint-Germain, confirme nos pires appréhensions quant aux effets de l'austérité sur la population, particulièrement les plus vulnérables.

Les salarié-es du CHU Sainte-Justine ont manifesté leur mécontentement face au manque de ressources. Et enfin, les travailleurs de Demix ont entériné une entente de principe.

Puis Dominique Daigneault termine en soulignant la Journée de reconnaissance des enseignantes et enseignants.

## 2. APPEL DES DIRIGEANTES ET DIRIGEANTS

Manon Perron fait l'appel des membres de l'exécutif et du conseil syndical.

## 3. PRESENCE DES DELEGUE-ES DU GRAND NORD

Manon Perron souligne que personne du Nunavik et de la Baie James n'est avec nous ce soir.

## 4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Manon présente maintenant l'ordre du jour :

1. Ouverture
2. Appel des dirigeantes et des dirigeants
3. Présence des délégué-es du Nunavik et de la Baie James
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale des 7 et 8 septembre 2016
6. Admission des visiteuses et des visiteurs
7. Accréditation des nouvelles et nouveaux délégués
8. Affiliation des nouveaux syndicats
9. Élections du comité de mobilisation
10. Conflits et mobilisations
11. Congrès de la CSN 2017
  - invité : Jacques Létourneau
12. Recherche sur les réseaux d'entraide dans les syndicats
  - Invitée : Mélanie Dufour-Poirier
13. Campagne du 15 \$
14. Élections du comité de mobilisation
15. Retour sur le conseil confédéral
16. Divers

**Point flottant : sur la 2<sup>e</sup> étape des élections, s'il y a lieu.**

Gilles Mallette propose d'ajouter au point Divers : vote d'allégeance.

**Il est proposé par Arianne Carmel-Pelosse  
appuyé par Valéry Robichaud**

Que l'on adopte l'ordre du jour en ajoutant au point Divers : *vote d'allégeance*, tel que que proposé par Gilles Mallette.

ADOPTÉ

**5. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES 7 ET 8 SEPTEMBRE 2016**

**Il est proposé par Marc Fournier  
appuyé par Simon Turbide**

Que l'on adopte le procès-verbal de l'assemblée générale des 7 et 8 septembre 2016, en remplaçant dans les présences de l'exécutif, Alain Ouimet par Charles Sainte-Marie.

ADOPTÉ

**6. ADMISSION DES VISITEUSES ET DES VISITEURS**

**Il est proposé par Robert Poisson  
appuyé par Nicola Grenon**

**Que** l'on admette les visiteuses et les visiteurs.

**ADOPTÉ**

**7. ACCRÉDITATION DES NOUVELLES ET NOUVEAUX DÉLÉGUÉ-ES**

René Rochon, du comité des lettres de créance, présente la liste des nouvelles et nouveaux délégués.

**Il est proposé par René Rochon  
Appuyé par Marie-Thérèse Charron**

Que l'on accrédite les nouvelles et nouveaux délégué-es :

STT Coop Cégep Maisonneuve (CSN)

Marc Garon AGO

STT Urgel Bourgje - CSN

Huguette Foucher AGO

John Abbott College Faculty Association (prof.)	Fu Roy AGO
John Abbott College Faculty Association (prof.)	Tanya Rowell-Katzemba AGO
John Abbott College Faculty Association (prof.)	Debbie Lunny AGS
John Abbott College Faculty Association (prof.)	Jeffrey Brown AGS
SP Technique et professionnel de la SAQ	Sandrine Thériault AGO
SE de Villa Médica (CSN)	Martin Roussy AGO
SE de Villa Médica (CSN)	Jean-Paul Langlois AGS
SE de Notre-Dame de Lourdes (CSN)	Michel Lamy AGO
SE de Notre-Dame de Lourdes (CSN)	Brigitte Lefebvre AGS
ST de la Buanderie central de Montréal (CSN)	Marc-Gabriel Gignac AGS
ST de la Buanderie central de Montréal (CSN)	Marc Beaudry AGO
STT du CROM (CSN)	Alexandra Boisrond AGO
STT du CROM (CSN)	Arlene Chambers AGS
STT CSSS Ahuntsic Montréal-Nord - CSN	Philippe Dalpé-Turcotte AGO
STT CSSS de la Pointe de l'île - CSN	Sylvain Bergeron AGO
STT CSSS de la Pointe de l'île - CSN	Carolyne Hardy AGO
STT CSSS de la Pointe de l'île - CSN	Jocelyne Durand AGO
STT CSSS de la Pointe de l'île - CSN	Caroline Laliberté AGO
STT de Loto-Québec - CSN	Claude Sabourin AGO
STT de Loto-Québec - CSN	Johanne Lekakis AGO
STT de Loto-Québec - CSN	Fileva Krasimira AGS
STT de Loto-Québec - CSN	Caroline Lacasse AGS
STT des produits Scientific Games - CSN	Daniel Dinelle AGO
STT des produits Scientific Games - CSN	Patricia Fournier AGS
ASS des professionnels des arts de la scène du Qc - CSN	Francis Hamel AGO

## **ADOPTÉ**

### **8. AFFILIATION DES NOUVEAUX SYNDICATS**

Manon Perron informe l'assemblée qu'il n'y a pas de syndicats à affilier depuis la dernière assemblée.

## 9. ÉLECTION DU COMITE DE MOBILISATION

Dominique rappelle à l'assemblée le mandat et la composition du comité de mobilisation. Elle fait la lecture de la proposition

Que le réseau de solidarité et le réseau de mobilisation soient fusionnés;

Que le CCMM–CSN mette sur pied un comité de mobilisation qui aurait pour mandat :

- D'appuyer la mise en œuvre des campagnes du conseil central et de la CSN et d'apporter un soutien aux luttes menées par les syndicats locaux en collaboration avec l'équipe du CCMM-CSN ;
- De coordonner le réseau de solidarité et le réseau de mobilisation fusionnés ;
- D'appuyer l'organisation de mobilisations dans le cadre des plans d'action du conseil central, tout en considérant les diverses alliances ;
- De favoriser la participation la plus large possible des syndicats aux mobilisations du conseil central ;
- De participer aux actions du conseil central et de mobiliser pour celles-ci ;
- De soumettre des propositions et de rendre compte des activités aux instances décisionnelles appropriées ;

Que ce comité de mobilisation soit composé :

- D'un maximum de 10 militantes et militants provenant de syndicats représentant toutes les fédérations et qui seraient élus à la première assemblée générale suivant l'adoption des propositions du 36<sup>e</sup> congrès.
- d'une personne du comité exécutif ; (Dominique)
- d'une personne du conseil syndical ; (à déterminer)
- d'une ou deux personnes conseillères syndicales ; (dont Fred Bernier)
- d'une employée de bureau. (à préciser)

Dominique indique aux délégué-es que nous procéderons, dans un premier temps, à l'élection d'un représentant par fédération ;

Lorsque le dépouillement sera complété, nous dévoilerons les personnes élues au comité et procéderons à l'élection de deux personnes supplémentaires toutes fédérations confondues.

### Présidence et secrétaire d'élection

**Il est proposé par Évelyne Crépeau  
Appuyé par Annik Patriarca**

**que l'on élise** Michèle Delsemme à titre de présidente d'élection et Julie Lampron-Lemire comme secrétaire d'élection.

### **ADOPTÉ**

La présidente d'élection explique la procédure du vote aux délégué-es..

### Candidatures

Jocelyne Durand propose **Chantal Morin** de la FSSS, qui accepte

Lyne Lepage propose **Simon Turbide** de la FSSS, qui accepte

Karine L'Écuyer propose **Bertrand Guibord** de la FNEEQ, qui accepte

Annik Patriarca propose **Roger Davidson** de la FIM, qui accepte

Valéry Robichaud propose **Zoé Décarie** de la FEESP, qui a fait parvenir une  
procuration

Étienne Guérette propose **Christian Constantin** de la FEESP, qui  
a fait parvenir une procuration

Évelyne Crépeau propose **Laurier Courtemanche** de la FP, qui accepte

Annik Patriarca propose **Marc Garon** de la FC, qui accepte

La présidente des élections déclare élus par acclamation : Bertrand Guibord,  
Roger Davidson, Laurier Courtemanche et Marc Garon.

Il y a un vote secret pour le représentant ou la représentante de la FSSS  
et pour le représentant ou la représentante de la FEESP.

La présidente des élections déclare élu-es Simon Turbide pour la  
FSSS et Zoé Décarie pour la FEESP.

Appel de candidatures pour les deux militantes et militants toutes fédérations  
confondues. Outre Chantal Morin et Christian Constantin qui vont au vote en 2<sup>e</sup> tour,  
Valéry Robichaud se propose pour représenter la FEESP.

La présidente des élections déclare élu-es Chantal Morin de la FSSS et  
Christian Constantin de la FEESP.

## **RESULTAT FINAL DU VOTE**

La présidente d'élections, Michèle Delsemme, déclare élu-es au comité de mobilisation, les personnes suivantes :

- Pour la FSSS : Simon Turbide et Chantal Morin
- Pour la FEESP : Zoé Décarie et Christian Constantin
- Pour la FNEEQ : Bertrand Guibord
- Pour la FIM : Roger Davidson
- Pour la FP : Laurier Courtemanche
- Pour la FC : Marc Garon

Puisque la FNC et la CSN-Construction n'ont pas de délégué-es présents à l'assemblée de ce soir, l'élection pour ces deux fédérations se fera lors d'une assemblée générale ultérieure.

### Destruction des bulletins de vote

**Il est proposé par Arianne Carmel-Pelosse  
Appuyé par Robert Poisson**

De détruire les bulletins de vote.

**ADOPTÉ**

## **10. CONFLITS ET MOBILISATIONS - HOTELLERIE**

Monsieur Michel Paré de l'Hôtel Bonaventure et monsieur Yvon Therrien de l'Hôtel Gouverneur (Place Dupuis) dressent un portrait de l'état de la négociation dans l'hôtellerie.

À l'Hôtel Bonaventure, le syndicat a été mis en lockout le 25 septembre, à la suite d'une grève de 36 heures déclenchée le 24 septembre. Depuis l'acquisition de l'hôtel par le nouveau propriétaire, M. Chan, les relations de travail se sont détériorées. Dès le début de la ronde des négociations, le syndicat s'est trouvé en conciliation pour tenter de trouver un terrain d'entente avec l'employeur, mais la négociation locale piétine. Au lieu de convenir d'une entente de principes comme plusieurs hôteliers de la région, l'employeur a opté pour la confrontation en mettant le syndicat en lockout. Sa position est d'accorder la plateforme, mais en exigeant des

reculs sur d'autres aspects des conditions de travail qui sont jugés inacceptables. L'attitude de l'employeur ne s'explique pas dans un contexte où l'industrie touristique se porte bien.

À l'Hôtel Gouverneur (Place Dupuis), le syndicat a déclenché une grève de 48 heures pour faire pression et faire avancer la négociation. Selon le président du syndicat, l'industrie de l'hôtellerie a bien changé. Les hôteliers ont perdu la culture de service à la clientèle au profit d'une approche de rendement qui a pour effet de mettre la pression sur les travailleuses et travailleurs. Aujourd'hui, les conventions sont construites pour assurer des ratios de service qui protègent les travailleurs et travailleuses qui assurent un bon service à la clientèle. Monsieur Goupil, l'unique propriétaire de l'établissement a la même attitude que son vis-à-vis monsieur Chan. Tout comme à l'Hôtel Bonaventure, les négociations piétinent. Une prochaine séance de négociation est prévue vendredi prochain alors que le mandat de grève sera terminé.

Ariane Pelletier, conseillère du STT Bonaventure, signale aux délégué-es que le propriétaire du Bonaventure est également propriétaire de l'Hôtel Classique à Québec. Les travailleuses et travailleurs ont décidé de déclenché une grève générale illimitée après que l'employeur leur ait annoncé qu'il confiait certaines tâches en sous-traitance. Or, le sous-traitant, une compagnie à numéro, a été fondée au moment de la négociation, ce qui vise à contourner les dispositions anti-briseurs de grève du Code du travail. L'employeur s'expose ainsi à des outrages au tribunal. Le service juridique est à l'œuvre dans ce dossier.

Une discussion et des échanges suivent la présentation de ces deux conflits de travail.

**Il est proposé par Bertrand Guibord  
appuyé par Véronique Marsan**

Que le Conseil central du Montréal métropolitain-CSN et ses syndicats affiliés appuient la lutte des travailleuses et travailleurs de l'hôtellerie et plus particulièrement ceux et celles du STT de l'Hôtel Gouverneur (Place Dupuis) et du STT de l'Hôtel Bonaventure.

ADOPTÉ

**11. CONGRÈS DE LA CSN 2017 (INVITÉ JACQUES LÉTOURNEAU)**

Jacques Létourneau s'adresse à l'assemblée générale au sujet de la tournée de consultation qui mènera à la tenue du 65<sup>e</sup> congrès, au printemps 2017.

Les syndicats de toutes les régions sont invités à participer à cette vaste consultation afin de tracer les orientations. Cinq thématiques sont proposées : sécuriser le revenu tout au long de la vie, développer l'économie et créer des emplois de qualité, lutter



contre les changements climatiques, consolider les services publics et renforcer la démocratie. La CSN souhaite que les résultats de la consultation se retrouvent au cœur d'une déclaration d'orientations et, ultimement, un projet syndical politique mobilisant qui met de l'avant des moyens d'action en s'opposant au cadre idéologique de l'austérité permanente. Cette démarche s'inscrit dans la foulée des positions sur la démocratie syndicale. Un site sera mis en ligne comprenant des outils pour animer les discussions et recueillir les commentaires.

Une discussion suit la présentation du président de la CSN. Certains souhaitent organiser une réflexion sur l'expérience de la démocratie participative. D'autres espèrent qu'un bilan de la proposition du 64<sup>e</sup> congrès portant sur la démocratie syndicale soit fait. Des questions de précision sont posées sur le processus de consultation. On souhaite que les ateliers puissent avoir le temps de traiter de l'ensemble des propositions.

Le camarade président rappelle aux délégué-es que cette démarche s'appuie sur la résolution portant sur la démocratie syndicale du 64<sup>e</sup> congrès et assure qu'un bilan plus complet sera fait au prochain congrès. L'objectif du prochain congrès sera de se donner les moyens pour mettre en œuvre les positions confédérales. Le président préconise une approche combative en adoptant une attitude qui vise à contraindre les gouvernements à sortir du système néolibéral. L'éducation politique doit se poursuivre auprès de nos membres.

La présidente du conseil central salue la démarche de la CSN et la considère fort stimulante. C'est l'occasion de joindre un plus grand nombre de syndicats. Elle invite les délégué-es à s'investir dans la consultation. Elle indique que les fédérations et les conseils centraux seront mis à profit dans cette démarche.

**Il est proposé par Valéry Robichaud  
appuyé par Jocelyne Durand**

Que le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN invite les syndicats affiliés à participer activement à l'exercice démocratique préparatoire au 65<sup>e</sup> congrès auquel ils sont conviés par la CSN.

ADOPTÉ

**12. RECHERCHE SUR LES RÉSEAUX D'ENTRAIDE DANS LES SYNDICAT  
(INVITÉE Mélanie Dufour-Poirier)**

Mélanie Dufour-Poirier est professeure adjointe en relations du travail à l'école des relations industrielles de l'Université de Montréal. Le renouveau syndical et de l'action collective sont des préoccupations au cœur de sa recherche. C'est ainsi qu'elle s'est intéressée aux réseaux d'entraide. Les syndicats ont le défi d'asseoir leur légitimité de l'action syndicale en matière d'entraide; la résistance de certains syndicats à mettre en place des réseaux d'entraide; le débordement dans les milieux

de travail sont tous des enjeux qu'elle veut explorer dans sa recherche. Elle souhaite faire un portrait de ce qui se passe syndicalement.

L'enquête se déroule sur une base confidentielle. Les participantes et participants peuvent se retirer de la recherche à tout moment. Elle invite les délégué-es à se rendre disponible ou à recruter des participantes et participants sur une base personnelle. L'information recueillie est confidentielle.

**Il est proposé par Kim Boyer  
appuyé par José Jimenez**

Que le CCMM–CSN invite les responsables de réseaux d'entraide de ses syndicats affiliés à contribuer à la recherche menée par Mesdames Dufour-Poirier et Le Capitaine en participant aux groupes de discussion et aux entretiens individuels prévus.

ADOPTÉ

### 13. 15 \$

Patrice Benoît informe les délégué-es des actions à venir pour la campagne du 15 \$ :

- Le 7 octobre, lancement de la campagne 5-10-15 du FDNS
- Opération de tractage dans les métros annonçant la manifestation du 15 octobre prochain
- Déroutement et détails de la marche du 15 octobre

Patrick St-Pierre, responsable du comité droit au travail et Nathalie Belleau, conseillère syndicale, apportent des précisions au sujet de l'opération tractage. Une lettre du conseil central invitant les syndicats à participer à la campagne du 15 \$ a été envoyée dans les syndicats avec l'envoi général du mois de septembre.

**Il est proposé par Maxime Vallée-Landry  
appuyé par Thomas Dussert**

Que le CCMM–CSN invite ses syndicats affiliés à participer massivement aux activités visant la hausse du salaire minimum à 15 \$ l'heure, notamment celle du 7 octobre, qui lance la campagne du Front de défense des non syndiqué-es et la marche du 15 octobre.

ADOPTÉ

#### 14. CONSEIL CONFÉDÉRAL

**Il est proposé par Simon Turbide  
appuyé par Arianne Carmel-Pelosse**

De reporter le point sur le retour du conseil confédéral.

ADOPTÉ

#### 15. DIVERS

- FFQ : Suzanne Audette informe l'assemblée générale que la Fédération des femmes du Québec connaît des moments très difficiles. La situation financière dramatique qu'elle traverse met en péril sa survie. Elle rappelle que la FFQ paie les frais de l'austérité. Elle lance un appel à toutes et à tous pour faire un don afin de soutenir la FFQ. Des représentantes de la FFQ seront présentes à l'assemblée générale de novembre.
- 15 \$ : Le 7 octobre tractage et point de presse à la MDD pour le lancement de la campagne du FDNS, le 15 octobre, manifestation à partir du Parc le Prévost, angle Christophe-Colomb et Jean-Talon, à 11 h.
- Les peuples et la planète avant le profit : 11 octobre, à 19 h, Centre St-Pierre, salle Fernand-Daoust, avec comme invité José Bové.
- Campagne coquelicot blanc du Collectif Échec à la guerre : voir Priscilla Bittar pour se procurer les coquelicots blancs.
- Vote d'allégeance  
Les votes d'allégeance ont débuté, mais les actions de mobilisation doivent se poursuivre dans le secteur de la Santé et des services sociaux, rappelle le camarade Gilles Mallette. Le 30 novembre, le CSSS Jeanne-Mance fera une action. Il rappelle que les syndicats touchés par le vote d'allégeance ont besoin de l'aide de tout le monde pendant cette période critique.
- Le comité jeune est actif. Les militantes et militants ont tenu une activité dernièrement sur la syndicalisation.
- Michèle St-Denis souligne que les services de santé psychologique sont déficients. Pour dénoncer cette situation, un jeune a entrepris une marche Québec-Montréal, en passant par les cégeps, sur la santé mentale. Michèle invite les délégué-es à signer la pétition à cet effet sur le site de l'Assemblée nationale.

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**Il est proposé par Maxime Vallée Landry  
Appuyé par Marie-Thérèse Charon**

Que l'on ajourne immédiatement.

**ADOPTÉ**

La réunion est levée à 22 h 15.

Dominique Daigneault  
Présidente

Manon Perron  
Secrétaire générale

---

*Nombre de délégué-es à l'assemblée : 81*

*Femmes : 42*

*Hommes : 39*

*Officiel-les : 78*

*Substituts : 3*